

# SE CONCERTEZ POUR...

Partager le territoire



## Charte pour une agriculture durable

Triangle Vert

5 communes  
29 423 habitants

Région Ile de France  
Essonne 91

### Contact :

**Maire-adjointe de Saulx-les-Chartreux, Vice-présidente du Triangle vert.**

Brigitte BOUVIER  
01.60.79.35.44

**Triangle Vert**  
01.64.49.69.79

Situés à 15 Km de Paris, les communes du Triangle Vert forment un territoire d'environ 4.800 ha et se sont regroupées en 2003 suite à l'initiative et à la mobilisation de deux élus. Ces territoires, relativement épargnés par l'urbanisation dense, sont occupés par des espaces naturels riches et par des espaces agricoles.

L'Hurepoix est une région agricole avec des cultures céréalières et maraîchères à proximité de la capitale et de son urbanisation, la pérennité de ces espaces est remise en cause.

Au cœur de l'Ile de France, l'agriculture façonne une grande partie des paysages et a une place importante dans l'économie locale de ce territoire.

### Objet de la concertation

Dans un contexte où la pression urbaine est de plus en plus forte, où les espaces agricoles sont de plus en plus convoités, il est nécessaire de créer une solidarité entre la ville et la campagne afin d'assurer ensemble un développement harmonieux et concerté du territoire. La création d'une Charte d'engagements entre les différents partenaires devient donc une des solutions pour pérenniser l'agriculture et se trouve au cœur du processus de concertation.

#### Enjeux, objectifs, place de l'agriculture

- Concilier un développement harmonieux des villes et le maintien d'une agriculture économiquement viable, dans une optique de développement durable du territoire.
- Formaliser la volonté et l'engagement à long terme (sécurisation administrative) d'un maximum d'acteurs de faire connaître, préserver et valoriser les espaces et activités agricoles.
- Mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur d'une agriculture dynamique, d'un espace agricole pérenne et d'une cohabitation harmonieuse des activités agricoles et urbaines.
- Développer des actions en faveur de l'agriculture et des actions en direction des urbains.

#### Valeur ajoutée de la concertation

- Apporte de l'originalité et de la crédibilité au projet.
- Permet l'engagement clair des acteurs envers les autres.
- Permet la reconnaissance des agriculteurs et la légitimité du Triangle Vert.
- Fait émerger d'autres projets.
- Les projets d'une commune donnent de l'ambition aux autres (exemple du PRIF)
- Un projet qui devient une fierté pour tous.

#### Facteurs de réussite Freins

##### FACTEURS DE REUSSITE

- Etre volontariste.
- Quelques agriculteurs moteurs.
- Contexte du Grenelle de l'Environnement.
- "Prêcher" la bonne parole, en parler et faire vivre le projet.
- Se créer les outils.
- Une Charte qui crée un réel engagement de tous les partenaires.

##### FREINS

- Une agriculture de plus en plus loin de Paris.
- Une majorité d'agriculteurs n'y croyaient pas au départ.
- L'impression de ne pas être dans le concret avec la signature de la charte.
- Dès la première réunion, invitation des agriculteurs exploitants (préservation) et des propriétaires fonciers (spéculation) qui a abouti à un débat très animé.

## Le jeu des acteurs

- Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.
- Le laboratoire de recherche en agriculture urbaine de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.
- Les élus des communes du Triangle Vert.
- Les agriculteurs du Triangle Vert.
- Le Conseil Régional.
- Le Conseil Général.
- La DRIAF, la DDAF, la DIREN, la DDE.
- L'AEV, le CAUE, la CIDA, l'ARASEA.
- L'Agence de l'Eau Seine-Normandie.
- Le SIAVHY, le SIVOA, la SAFER.

## Organisation des acteurs

- Conseil d'Administration -> 2 élus et 1 agriculteur par commune, une chargée de mission définit les orientations et émet des propositions d'actions en direction des communes et des agriculteurs. Depuis 2010, collège des usagers de l'espace par le biais d'une association.
- Comité de pilotage :
  - étape 4/5 -> tous les acteurs (réunit une fois par/an) : met en œuvre les trois volets du projet global.
  - accompagnement des initiatives agricoles, mise en valeur du projet par l'association, mise en œuvre d'actions sur le territoire.

## Processus de la concertation

- Nouveau processus d'échanges entre les agriculteurs et les élus. C'est une nouvelle façon de faire.
- Projet innovant surtout dans la région où le territoire est situé.
- L'ambition du Triangle Vert de miser sur son agriculture est décalée par rapport aux ambitions des territoires voisins qui parient sur les grands laboratoires, les grandes écoles (Opération d'Intérêt National Paris-Saclay) et c'est ce qui fait sa force.

## ETAPES

1. 2001 : engagement d'une réflexion par deux communes de l'Hurepoix sur le rôle de l'agriculture communale en tant que composante du cadre de vie urbain. Etudes de l'ENS Paysage qui font apparaître la fragilité de l'agriculture et un pessimisme des agriculteurs face à la durabilité de leurs exploitations sur l'avenir.
2. 2003 : Démarchage des élus autour d'un projet agricole qui aboutit au regroupement au sein de l'Association du Triangle Vert de 5 communes et à l'embauche d'une chargée de mission à plein temps.
3. Elaboration de piste d'actions pour rentrer dans le concret.
4. Mise en œuvre d'actions sur le territoire (exemple d'actions : la sécurisation du foncier agricole : Périmètre Régional Intervention Foncière - PRIF)
5. 20 juin 2008 : Signature de la Charte par tous les partenaires.
6. Mise en œuvre d'actions sur le territoire : réflexions sur les circuits courts, sur une plateforme de compostage et sur l'emploi des saisonniers. Travail de fond sur les droits et devoirs de chaque individu ou groupe d'acteurs.

## RESULTATS ET IMPACTS SUR LA GESTION DE L'ESPACE

### Objectif(s) réalisé(s) ? Impact sur la question "agriculture et gestion de l'espace".

Charte pour une Agriculture Durable qui engage les partenaires et met en cohérence les actions mises en œuvre sur le territoire.

Les différents signataires de la Charte reconnaissent les valeurs des espaces et de l'activité agricole en zone péri-urbaine et leur rôle dans le développement durable et équilibré du territoire.

Le Triangle Vert, en 2008, a obtenu le "Grand Prix de l'Environnement" de l'Ile-de-France pour sa politique innovante.



### Autres Partenaires

Chambres d'Agriculture de la Manche et du Calvados  
Conseil Régional de Basse-Normandie  
Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de la Manche  
Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin  
AFIP Normandie (Association normande de Formation et d'Information des Paysans et des ruraux)  
CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands)